

OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS

2 Place Bujault 79500 MELLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2019

Association OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS Siège social : 2 place Bujault 79500 MELLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 1^{er} avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'Administration arrêtés le 1^{er} avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NIORT, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux comptes

BCA CONSEIL EXPERT

représenté par Christophe CHAUMONOT

Association OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS

Siège social : 2 place Bujault 79500 MELLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisés, en application de l'article R.612-7 dudit code.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

SUBVENTIONS VERSEES PAR DES COLLECTIVITES DONT DES REPRESENTANTS SONT EGALEMENT ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION

Convention unique

- Personne concernée : Communauté de Commune Cœur de Poitou
- Nature et montant : subvention de fonctionnement, subventions projet et taxe de séjour
- Modalités : la subvention octroyée pour l'exercice 2019 s'est élevée à 208 120 €,

Fait à NIORT, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux comptes

BCA CONSEIL EXPERT

représenté par Christophe CHAUMONOT

DOSSIER:

79014565

BILAN

Devise

EURO

EXERCICE Du

01/01/2019

31/12/2019

		Exercice: 2 019		Durée :	12 Mois	Exerc. : 2 018	12 Mois
	ACTIF	BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET	% ACTIF
	CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	,			-		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : Frais d'établissement	16 523	16 176	347		6 457	4
A C T	Frais de recherche et développement Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires Fonds commercial (1)	16 523	16 176	347		6 457	
I F	Autres Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES:	38 380	24 897	13 483	13	7 129	5
1	Terrains	00 000	24007	10 400	10	, 123	
М	Constructions						
М	Instal. techniques, mat. et out. ind.						
0	Autres	38 380	24 897	13 483		7 129	
В	Immobilisations corporelles en cours	Vise par BCA					
	Avances et acomptes	38 380 Visé par BCA	Copo			005	
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations	(69)	(G)			365	
s	Créances rattachées à des participations	1000	× \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \				
E	Autres titres immobilisés	The same	4				
	Prêts	TE BUY C					
	Autres	Compt	98			365	
	TOTAL I	Staling Star Compt	41 073	13 829	13	13 952	9
Α					_		_
C	STOCKS ET EN-COURS:	3 282		3 282	3	2 456	2
T .	Matières premières et autres approv.						
F	En-cours de productions: biens et services Produits intermédiaires et finis						
F	Marchandises	3 282		3 282		2 456	
С	AVANCES ET ACPTES VERSES /COMMANDES	3 202		3 202		2 430	
Ĭ	CREANCES (3):	16 849		16 849	16	4 928	3
R	Créances clients et cptes rattachés	9 966		9 966	10	3 841	3
C	Autres	6 883		6 883		1 087	
U	Capital souscrit-appelé, non versé						
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :						
A	Actions propres						
N	Autres titres	74 405		74 405		400.040	
T	DISPONIBILITES	71 405		71 405	68	136 640	86
С	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	200		200			
O R M E P G	TOTAL II	91 736		91 736	87	144 024	91
TU	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS, EXERC. (III)						
EL	` '						
s	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)						
٥							
	TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V)	146 639	41 073	105 566	100	157 976	100
) Dont droit au bail						
) Dont à moins d'un an) Dont à plus d'un an						
	') Dont à plus d'un an						
			· · · ·				

DOSSIER: 79014565

BILAN

Devise

EURO

EXERCICE Du

01/01/2019

Au

31/12/2019

		Exercic	e:	2019	%	Exercic	:e :	2018	%
	PASSIF	Durée:	12	Mois	PASSIF		12	Mois	PASSIF
С	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE							-	
A	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE								
Р	ECARTS DE REEVALUATION								
ı	RESERVES								
Т	Réserve indisponible								
Α	Réserves statutaires ou contractuelles								
UP	Réserves réglementées								
X R	Autres								
0	Affectation au projet associatif								
P	REPORT A NOUVEAU			2 361	87			2 356	90
R	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou déficit)			73 341	-69			9 995	-32
E	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	İ	1	8 058	17		1	8 058	11
S	PROVISIONS REGLEMENTEES								
	TOTALI		3	37 079	35		11	0 419	70
PS	PROVISIONS POLID PISOVIES	ar BCA	Or						
RI	PROVISIONS POUR RISQUES		1/36						
0 0	PROVISIONS POUR CHARGES		7	7979	17			2 628	
VN	FONDS DEDIES	40							
I S	TOTAL II EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	Alma	1	7 919	17			2 628	
Ð	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	-ux Cor	npte						
E									
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMPR. ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT								
Т	(2)			3 686	3				İ
Т	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS								
E	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS								
S	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		2	4 918	24		1	9 385	12
(1)	DETTES FISCALES ET SOCIALES		2	21 149	20		2	5 543	16
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES								
	AUTRES DETTES			814	1				
C	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)								
OR	TOTAL III							4 000	-
ME	TOTAL III		t	50 568	48		4	4 928	28
TU									
EL	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)								
S									
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		10	5 566	100		15	7 976	100
(4	l) Dont à plus d'un an								
	Dont à moins d'un an								
1	2) Dont concours banc. courants et soldes créd. de banques								
(3	3) Dont à plus d'un an	}							
	Dont à moins d'un an	<u>L</u>							
L									

DOSSIER :

23/04/2020:12:7

79014565

COMPTE DE RESULTAT DE

L'EXERCICE (en liste)

EXERCICE Du 01/01/2019 Au 31/12/2019

Devise

EURO

	Exerc.:	2 019	Exerc.:	2 018
RUBRIQUES	12	mois	12	mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1):				
Cotisations				
Ventes de marchandises		29 077		20 856
Production vendue (biens et services)		2 719		2 102
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES Dont à l'exportation:		31 796		22 95
Production stockée Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	!	208 120		242 86
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges Utilisation de fonds reportés et de fonds dédiés		10 208		1 711
Autres produits		3 768		3 004
TOTAL 1		253 892		270 535
CHARGES D'EXPLOITATION (2):				
Achat de marchandises (a)		24 117		16 993
Variation de stock	•	- 226		- 154
Variation de stock Achat de matières premières et autres approvisionnements (a) Variation de stock Autres achats et charges externes (*) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements		1 339		781
Autres achats et charges externes (*)		128 276		127 303
Impôts, taxes et versements assimilés		3 446		686
Salaires et traitements		112 829		119 517
Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux provisions : Sur immobilisations: dotations aux amortissements (b)		31 468		45 743
Sur immobilisations: dotations aux provisions		10 021		8 624
Sur actif circulant: dotations aux provisions		45.004		
Pour risques et charges: dotations aux provisions Reports en fonds dédiés		15 291		
Autres charges		1 100		1 389
TOTAL II		327 663		320 882
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 F F	-73 771		-50 348
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN:				
Excédent attribué ou déficit transféré III				
Déficit supporté ou excédent transféré IV				
- redevances de crédit-bail mobilier		1 220		1 118
- redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes aux exercices antérieurs				

DOSSIER :

79014565

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Devise

EURO

EXERCICE Du 01/01/2019

Au

31/12/2019

	Exerc.:	2 019	Exerc.:	2 018
RUBRIQUES	12	mois	12	mois
PRODUITS FINANCIERS :				
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits net s/ cessions de valeurs mobilières de placement		481		558
TOTAL V		481		558
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		51		5
TOTAL VI		51		5
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		430		552
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II + MINE par NI)		-73 341		-49 795
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI) 3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II + MINER PARE) PRODUITS EXCEPTIONNELS: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	Expert	365		
Reprises sur provisions et transferts de charges		365		
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions		365		200
TOTAL VIII		365		200
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				- 200
Participations des Salariés aux Fruits de l'Expansion (IX) Impôts sur les sociétés (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		254 738		271 092
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		328 079		321 088
EXCEDENT OU DEFICIT		-73 341		-49 995
(3) Dont produits concernant les entreprises liées				

I. FAITS MARQUANTS ET SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'entreprise présente les caractéristiques suivantes :

Total du Bilan : 105 566 €

Chiffre d'affaires : 31 796 €

Résultat : -73 341 €

L'exercice couvre la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

L'exercice comptable est marqué par :

- Le déménagement décalé de 4 mois.
- Les frais occasionnés par l'emménagement dans les nouveaux locaux,
- L'attente de versement des fonds européens Leader,
- La valorisation de la provision pour départ du personnel.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLE

A. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence. L'office de tourisme du partir le propriété applique le règlement des :

CRC n° 93-03 plan comptable général

CRC n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance de l'exercice.

La méthode de base, retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

B. Mode et Méthode d'évaluation

1. Immobilisations corporelles

Le Règlement de l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et publié au JO du 28 décembre 2016. A ce titre, si un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des utilisations différentes ou procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Sur ces bases, une analyse des éléments constitutifs des biens immobilisés a été menée. Ce travail a amené à constater que les immobilisations corporelles détenues par l'entreprise ne pourraient pas être décomposées, soit du fait de leur caractère d'immobilisations complexes spécialisées

correspondant à des éléments qui, bien que séparables par nature, sont techniquement liées par leur fonctionnement, soit par le caractère non significatif des composants identifiés.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises suivant les durées habituelles admises par la profession.

Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Constructions sur sol d'autrui	10-20-25 ans
- A.A.I. des constructions sur sol d'autrui	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
- Agencement de matériel	5 à 10 ans
- AAI divers	5 à 10 ans
	4 - 5 ans
- Matériel de bureau informatique	3 et 5 ans
Mobilier de bureau	5 et 10 ans

2. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement et autres immobilisations incorporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Une provision pour dépréciation est, le cas échéan probable de négociation à la clôture de l'exercice.

nir compte de la valeur

3. Stocks et encours

 Stocks de marchandises : ils sont évalués suivant la méthode premier entré / premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif. Le montant du stock au 31 décembre 2019 est de 3 281.71€

Visé par Br

4. Créances et Dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

A. Fonds associatifs

	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Report à nouveau	142 356		49 995	92 361
Résultat de l'exercice	-49 995	49 995	75 288	- 75 288
Subvention Conseil Départemental adaptation accueil 17/12/2013	18 058			18 058
TOTAUX	110 419	49 995	125 283	35 131

B. Subventions

	Nature	Conventionné	Utilisée	Solde
Communauté de Communes	Fonctionnement	182 000	182 000	-
Communauté de Communes	Taxe Séjour	28430-P	26 120	-
TOTAUX		208 120	208 120	-

C. Provisions inscrites au bilan

Objet de la provision	Dépréciation des Titres	Dépréciation des stocks	Dépréciation de Consposes clients	Pour litiges	Provision risques et charges
Argumentation de la provision					
Exercice 01/01/2019 au 31/12/2019					
Début	0	600			2 628
Dotations	NEW MERCHES AND MANAGEMENT AND APPROPRIES				15 291
Reprises		600		HMM Hannananananananananananananananananana	
Fin		0		NATING MANUTENANT AND ASSESSMENT OF THE STREET	17 919
Exercice 01/01/2018 au 31/12/2018					
Début	A STATE OF THE STA	600		THE PERSON NAMED IN THE PE	2 628
Dotations	Prince 1971	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		THE RESIDENCE OF PROPERTY OF PROPERTY OF THE PROPERTY SEE AND SEE ASSOCIATION AND ADDRESS.	
Reprises					
Fin	H-1000000000000000000000000000000000000	600		**************************************	2 628
Exercice 01/01/2017 au 31/12/2017					
Début	# 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	720	**************************************	THE STATE OF THE S	2 729
Dotations	4 BAR MANUFACTURE AND A PROPERTY OF A PARTY	ME 1947 - 1944 - 1			
Reprises		120		WAS RECORDED AND REAL PROPERTY OF THE PROPERTY	101
Fin		600	TO MAKE TRANSPORT AND ADDRESS OF THE SPECIAL PROPERTY	THE PART OF THE PA	2 628

D. Actif immobilisé et amortissements

1. Immobilisations

Valeurs brutes	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Immobilisations Incorporelles	16 523	0	0	16 523
Immobilisations Corporelles	28 115	10 264	0	38 380
Immobilisations Financières	365	0	365	0
TOTAUX	45 003	10 264	365	54 902

2. Amortissements

Valeurs brutes	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Immobilisations Incorporelles	10 066	6 110	0	16 176
Immobilisations Corporelles	20 986	3 911	0	24 897
TOTAUX	31 052	10-021	0	41 073

E. Echéances des créances et des dettes

1. Créances

		/		
ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A Stranglus	A plus d'1 an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE				
Créances rattachées à des participations	TOTAL TOTAL BENIE WENDER WAS A DELIVERY OF THE PROPERTY OF THE			
Prêts		1 mm	4 H 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Autres immobilisations financières			77 7 POPT 71 1 FEBRUAR PERSONAL PROPERTY OF THE STATE OF	
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux et litigieux	MANAGEMENT AND THE STATE OF THE	N NOOM NOOM NO NO NAME		
Autres créances clients	9 966	9 966	9444 (1 V M	
Créances représentatives de titres prêtés	Middle Minder and an arrange of the second state of the second sta	HE HARVEST WEI SHAMMER AND A CO. C.	# # # 19 15 MANA MATERIA	
Personnel et comptes rattachés	440	440	THE RESERVE OF THE PERSON OF T	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		HARMAN AND AND AND AND AND AND AND AND AND A	NAME OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER OWNE	
Etat – Impôts sur les bénéfices	TO THE PERSON OF THE PERSON NAMED AND ADDRESS OF THE PERSON OF THE PERSO			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	MARINE HERE E E E MANAGEMAN MANAGEMAN	The state of the s	ON PERSONAL INCOMES AND RESIDENCE AND THE LANGUE STATE AND AND AND AND AND AND AND AND AND AND	
Etat - Divers		THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED	THE BOTH MICHIGAN AND THE STREET	
Débiteurs divers	6 883	6 883		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	200	200		
TOTAUX	17 049	17 049		

2. Dettes

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Auprès des établissements de crédit :				HERMAN WORK MIT LOSE I HAN MINT OF LICE AND A THE AND A
- à 1 an maximum à l'origine	3 686	3 686		
- à plus d'1 an l'origine	7 BEN 1704		PROPERTY AND ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY AND ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPER	- Annaharan
Emprunts et dettes financières divers		——————————————————————————————————————		r - Propr - 7 y 2 h 2 h 2 h 2 h 2 h 2 h 2 h 2 h 2 h 2
Fournisseurs et comptes rattachés	24 918	24 918	Riddy and the second se	
Personnel et comptes rattachés	6 928	6 928		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 782	12 782		WHIN MANAGEMENT OF A COMMISSION OF THE STREET OF THE STREE
Etat – Impôts sur les bénéfices	MATERIAL Properties in the second sec			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	49 M PER-044 SME is 1444 M is Marke) Front I file Source in Innée et aux en erre et en en	- and the second	WINNER E E FIRM H British M Mid Lei M Min Mide a marrier ann an camainn a camainn a camainn a camainn a camainn	
Etat – Obligations cautionnées		A THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERT		
Etat – Autres impôts, taxes et assimilés	1 440	1 440	NEWWINSHING OF THE PROPERTY OF	PARTITION OF THE STATE OF THE S
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			TARAAA MAAAA AAAAA AAAAA AAAAA AAAAA AAAAA AAAAA	MANAGEMENT HAVE AND THE STATE OF THE STATE O
Groupe et associés				PARTIES AND THE PROPERTY OF TH
Autres dettes	814	814	704 STORE 186 WHITE STORE	
Dette représentative de titres empruntés				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
TOTAUX	50 568	50 568		

F. Comptes de régularisation Actif et Passif

1. Les charges à payer inscrites dans les comptes des passifsont composées de :

- Les emprunts et dettes financières

- Fournisseurs : factures non parvenues

- Clients : Avoirs à établir :

- Les dettes fiscales et sociales

16 345 €

8 179 €

2. Les produits à recevoir inscrits dans les comptes d'actif sont composés de :

Clients : factures à établir

- Fournisseurs : Avoirs à recevoir

- Les créances fiscales et sociales

- Autres créances

1 988 €

3. Les charges constatées d'avance s'élèvent à 200 €.

Elles sont principalement constituées des loyers, assurances, publicités, abonnements *versés* d'avance, en conséquence les montants seront comptabilisés en charges au cours de l'exercice suivant.

4. Les produits constatés d'avance s'élèvent à Néant.

Ils sont essentiellement constitués de produits perçus d'avance, en conséquence les montants seront comptabilisés en produits au cours de l'exercice suivant.

G. Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 4.00 personnes dont aucun travailleur handicapé et se décompose de la manière suivante :

- Ingénieurs et cadres
- Agents de maîtrise
- Employés, ouvriers et techniciens
- Apprentis



	31/12/2019	
Produits exceptionnels de gestion	-	
Produits exceptionnels en capital	365	
Reprise sur provisions et transferts de charges	-	
Totaux	365	
Charges exceptionnelles de gestion		
Charges exceptionnelles en capital	365	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	
Totaux	365	

Détail des charges et produits exceptionnels

Détail produits et charges exceptionnels	Montant Charges	Montant Produits
Valeur nette comptable immobilisation financières	365	
Produits cession immobilisations financières		365

III. Informations relatives aux engagements et autres informations

A. Engagements financiers reçus

-	Hypothèque	néant
	Nantissement (gage)	néant

B. Dettes garanties par sûretés réelles

-	Avals, cautions et garanties	néant
_	Autres engagements reçus	néant

C. Crédits baux engagements donnés

+	Crédits baux immobiliers	néant
	Crédits baux mobiliers	néant

D. Engagement Retraite

L'indemnité de fin de carrière à verser (IFC et Charges sociales) : 214 789€

La valeur probable des indemnités à verser : 144 292€

La valeur actuelle probable des indemnités à verser : 80 174€

La dette actuarielle : 17 919 € elle a fait l'objet d'une provision pour risque.

Modalité de calcul des engagements en matière de retraite :

- Convention collective

Tourisme 1,00 %

Taux d'augmentation /an
 Taux de rotation

1,00 %

E. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Rémunérations : 40 254€.

F. Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes relatifs à l'exercice 2019 sont évalués à 2 768€.

